

# Le Loretteain

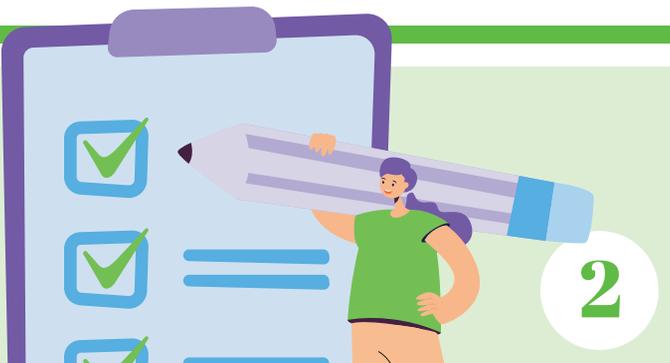


Journal municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette | Volume 16 • Numéro 3 • Été 2021



## L'Ancienne-Lorette pourra poursuivre la mise en valeur du boisé loretteain !

**Bilan de mi-année**



**Faits saillants du rapport financier 2020**

6<sup>et</sup>7



8

Club de lecture Crock-livres

11

Info-Travaux rue Notre-Dame

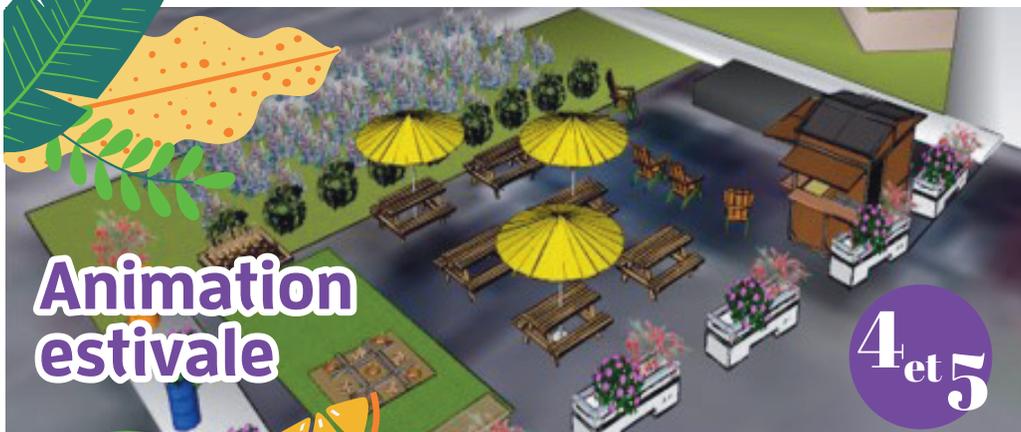
15

Horaire des services municipaux

15

Initiative citoyenne

**Animation estivale**



4<sup>et</sup>5

**Mesure d'intégration des personnes handicapées**

15

Restez informé!

[lancienne-lorette.org](http://lancienne-lorette.org)

Dossier Citoyen



Infolettre



YouTube

# MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le printemps a été ponctué de plusieurs bonnes nouvelles à l'hôtel de ville et sur notre territoire, avec l'aboutissement de plusieurs dossiers fort attendus, dont certains qui ont marqué l'actualité.

Le 7 juin dernier, le gouvernement du Québec a autorisé la Ville de L'Ancienne-Lorette à utiliser le **terrain appartenant au ministère des Transports**, en bordure de la rivière Lorette, pour des périodes quinquennales renouvelables. Cette décision nous permettra de poursuivre les travaux de valorisation de ce milieu naturel exceptionnel au bénéfice de toute la population. Je tiens à remercier Mme Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Éric Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels, et député de La Peltrie, M. François Bonnardel, ministre des Transports ainsi que tout le caucus de la Capitale-Nationale de leur appui soutenu à la préservation et à la mise en valeur de ce milieu naturel unique. De plus, je tiens particulièrement à remercier tous les membres du conseil municipal et le **comité de citoyens pour des alternatives durables au prolongement de l'autoroute 40** pour votre engagement, votre sensibilisation et votre appui en continu. Votre persévérance est maintenant récompensée.

Ensuite, la confirmation de l'achat par

**Microsoft** d'un terrain à L'Ancienne-Lorette, le 26 mai dernier, est une excellente nouvelle pour l'essor économique et social de notre communauté. Je suis convaincu que les retombées ne pourront être que positives dans un avenir rapproché.

Soulignons qu'à la suite de l'audition de l'**appel du jugement concernant le partage des frais d'agglomération** tenue les 13 et 14 avril derniers, nous demeurons dans l'attente du jugement et nous sommes confiants que l'issue soit favorable pour tous les Loretains.

Rappelons que la Ville de L'Ancienne-Lorette a obtenu gain de cause en 2018 lors du procès devant la Cour supérieure. Le jugement de cette instance nous a accordé 14 millions \$, en plus des intérêts, pour les sommes payées en trop à l'agglomération, ainsi que 4 millions \$ pour le remboursement des frais d'experts.

L'Ancienne-Lorette a également été au cœur de l'actualité avec sa **clinique de vaccination**, qui a été très achalandée dès son ouverture en avril dernier. On a commencé à y administrer la deuxième dose du vaccin il y a quelques semaines, ce qui contribuera notamment à ce que la vie normale reprenne graduellement son cours et que nous passions tous un bel été. À cet effet, je vous encourage chaleureusement à **visiter nos restaurateurs et nos commerçants locaux** pour qui la dernière année a été très difficile. Ils sont impatients de vous voir – et de vous revoir – souvent!

Comme l'été ne serait pas l'été sans **animation en plein air**, nos deux places éphémères, dont la nouvelle au Carrefour

Notre-Dame qui s'ajoute à celle de la Place Chaumonot, ainsi que les parcs de tous les quartiers offrent une programmation artistique et sportive variée pour toute la famille. Consultez notre site Web pour les détails de la programmation estivale. Je vous invite à en profiter pleinement, tout en passant voir le Parc de la Rigolade qui s'est refait une beauté!

Les déplacements étant nombreux pendant la période estivale, la **sécurité routière** demeurera au cœur de nos préoccupations. Le déploiement, dès cet été, de la première phase du **plan directeur de transport actif** permettra entre autres de rendre les déplacements plus sécuritaires, plus efficaces et plus agréables pour tous les utilisateurs de la route. L'ajout de trottoirs sur les rues des Patriotes et des Pins fait notamment partie de ce plan, que vous pouvez consulter au ensemble.lancienne-lorette.org.

Les travaux de **réfection et d'amélioration de la rue Notre-Dame** se poursuivent. Ils sont réalisés en quatre phases pour limiter les inconvénients. Bien que cette situation ne soit pas idéale, nous serons tous très heureux de circuler sur une artère principale invitante dès la fin de l'été. Je vous remercie de votre patience et de votre compréhension.

Finalement, vous trouverez en pages 6 et 7 le bilan de **la situation financière** au 31 décembre 2020. Je suis très fier de ces résultats qui se distinguent par un surplus accumulé de près de 10 millions \$, et un niveau d'endettement identique à 2019, malgré des investissements de 14 millions \$.



**Questions, commentaires ou suggestions :**  
info@lancienne-lorette.org

Les **premières projections 2021** sont par ailleurs à l'image de notre saine gestion financière.

En mon nom et en celui de tous les membres du Conseil, je vous remercie de votre confiance et je vous souhaite un été ensoleillé, animé et en pleine santé!

Cordiales salutations,

**Gaétan Pageau**  
Maire

## Bilan de mi-année

Le maire Gaétan Pageau et les membres du conseil municipal sont très fiers des réalisations des six derniers mois :



Les membres du conseil municipal lors de la conférence de presse annonçant l'autorisation d'utilisation des terrains du MTQ par la Ville. De gauche à droite : Charles Guérard, Sylvie Falardeau, André Laliberté, Sylvie Papillon, Gaétan Pageau et Josée Ossio.

- ✓ Gel du compte de taxes en 2021
- ✓ Diminution de la dette de la Ville – elle passera de 39 à 35 M \$ au 31 décembre 2021
- ✓ Augmentation du paiement comptant de nos investissements en infrastructures
  - Plus de 5 M \$ en investissements en 2021
    - Réfection de la rue Notre-Dame - Phase 2
    - Revitalisation du parc de la Rigolade - Phase I
    - Réfection du passage piétonnier entre les rues de l'Espérance et Jandomien
    - Nouveaux trottoirs (rues des Patriotes et des Pins)
- ✓ Participation active et constructive du maire aux réunions de l'Agglomération de Québec pour la défense de nos intérêts
- ✓ Obtention du gouvernement du Québec de l'autorisation d'occuper les terrains du ministère des Transports
- ✓ Mise en œuvre du plan de sécurité routière
- ✓ Mise en œuvre du plan de transport actif
- ✓ Ouverture d'une clinique de vaccination
- ✓ Visite de l'Écocentre mobile à L'Ancienne-Lorette
- ✓ Promotion de l'achat local et accompagnement de nos commerçants en période COVID
- ✓ Poursuite du combat de la surfacturation des frais d'agglomération
  - Jugement de la cour d'appel en attente suite à l'audience du 13 et 14 avril
- ✓ Suivis auprès de l'agglomération en vue des dernières étapes des travaux de réaménagement de la rivière Lorette pour contrer les inondations
- ✓ Attraction d'investisseurs majeurs sur le territoire
  - Arrivée d'un nouveau citoyen corporation : Microsoft
  - Agrandissement du complexe immobilier le Jules-Verne

# L'Ancienne-Lorette pourra poursuivre la mise en valeur du boisé lorettain!

**C'est maintenant officiel! La Ville pourra utiliser les terrains appartenant au gouvernement du Québec et connus des Lorettains comme « l'emprise du MTQ » et ce, pour une période renouvelable aux 5 ans.**

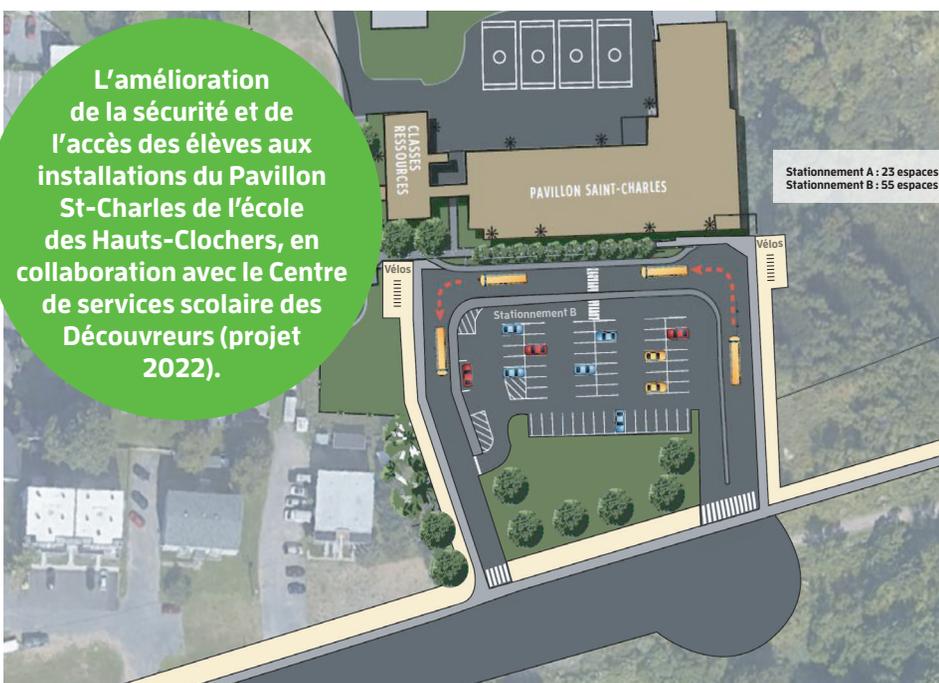
Cette autorisation d'occuper le territoire a été confirmée en conférence de presse, le 7 juin dernier, par Mme Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, et M. Éric Caire, député de La Peltrie, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels.

**Cette autorisation permettra à la Ville d'amorcer ou de poursuivre plusieurs projets, dont**

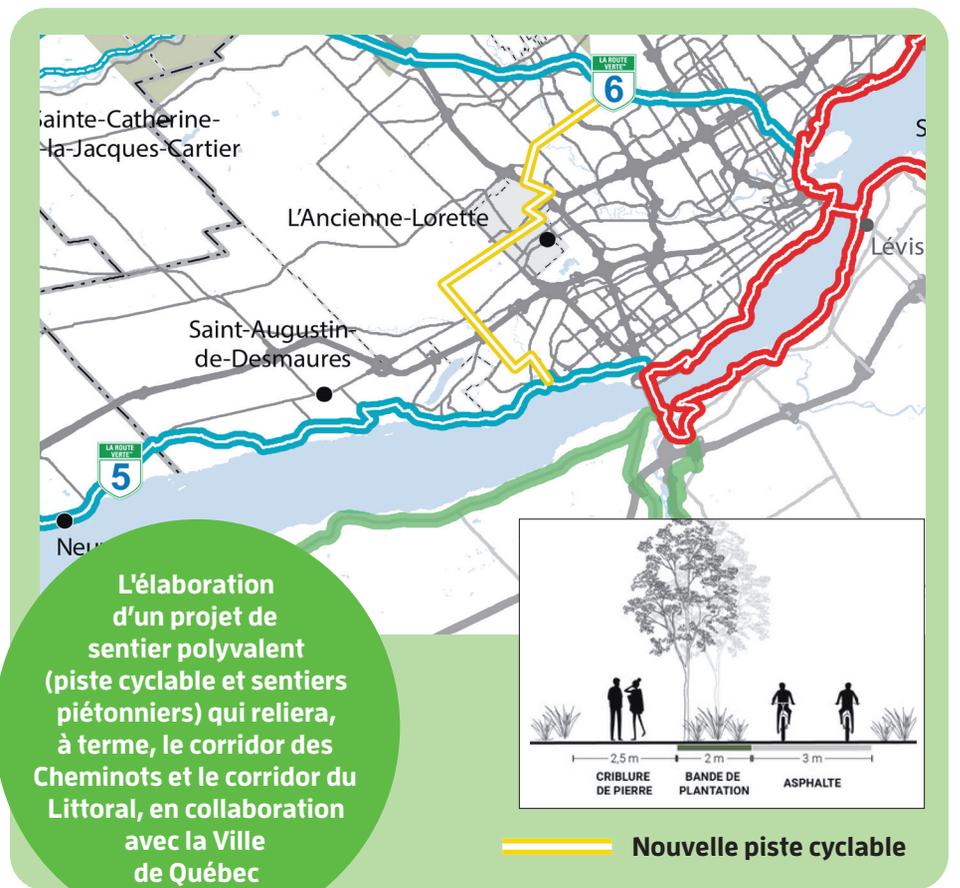


La consolidation du réseau de sentiers piétonniers, en reliant le boisé lorettain au Parc de la Rivière (via la rue Jandomien)

Stantec



L'amélioration de la sécurité et de l'accès des élèves aux installations du Pavillon St-Charles de l'école des Hauts-Clochers, en collaboration avec le Centre de services scolaire des Découvreurs (projet 2022).



L'élaboration d'un projet de sentier polyvalent (piste cyclable et sentiers piétonniers) qui reliera, à terme, le corridor des Cheminots et le corridor du Littoral, en collaboration avec la Ville de Québec

Nouvelle piste cyclable



La troisième phase de travaux d'aménagement du jardin communautaire

Ces projets rassembleurs permettront aux Lorettains de continuer de profiter pleinement de ce boisé unique, et de bénéficier sous peu d'aménagements à plus long terme.



## MAIRE

**Gaétan Pageau**

418 877-4378 • maire@lancienne-lorette.org



## DISTRICT 1 • SAINT-JACQUES

**Josée Ossio**

418 914-4684 • jossio@lancienne-lorette.org



## DISTRICT 2 • NOTRE-DAME

**André Laliberté**

418 864-7545 • alaliberte@lancienne-lorette.org



## DISTRICT 3 • SAINT-PAUL

**Poste vacant ; pour toute demande, n'hésitez pas à vous adresser directement au Maire.**



## DISTRICT 4 • SAINT-OLIVIER

**Charles Guérard**

418 997-4120 • cguerard@lancienne-lorette.org



## DISTRICT 5 • SAINT-JEAN-BAPTISTE

**Sylvie Papillon**

418 977-4028 • spapillon@lancienne-lorette.org



## DISTRICT 6 • DES PINS

**Sylvie Falardeau**

418 872-6949 • sfalardeau@lancienne-lorette.org

Pour connaître le district où vous êtes situé(e), consultez notre site Web à **lancienne-lorette.org**, menu « Conseil municipal », puis « Districts électoraux ».

# LOISIRS

## L'Ancienne-Lorette sera festive cet été!



### La place éphémère du Carrefour Notre-Dame

À la suite du succès de la place éphémère de la Place Chaumonot en 2020, une deuxième place s'ajoute cet été. Situé au carrefour Notre-Dame, l'espace propose des jeux libres géants, des tables à pique-nique et une scène. Plusieurs activités s'y dérouleront cet été, dont des concerts, des soirées cinéma et des spectacles.

**Lieu :** 1875 rue Notre-Dame  
**Heures d'ouverture :** 8 h à 21 h

#### Spectacles pour enfants durant l'été

- *Aventure de pirate avec Bredouille*  
Dimanche 27 juin, à 13 h
- *Marimba explore l'océan*  
Dimanche 25 juillet, à 13 h
- *Jack, maître magicien*  
Dimanche 15 août, à 13 h

#### Jeux d'habileté pour toute la famille

- Dimanche 4 juillet, de 10 h à 15 h
- Dimanche 1<sup>er</sup> août, de 10 h à 15 h

#### Soirées cinéma plein air

- Vendredi 16 juillet, à 20 h 30  
À l'affiche : *SamSam*
- Vendredi 30 juillet, à 20 h  
À l'affiche : *Les Trolls 2 : Tournée mondiale*

#### Danse country avec Claude et Manon

- Samedi 10 juillet, de 13 h à 16 h

#### Concerts musicaux

- *Gab et Oli – Country, pop, classic rock et Québécois.*  
Samedi 3 juillet, à 13 h
- *Kim Girard – Chansonnier*  
Samedi 17 juillet, à 13 h
- *Les mecs*  
Samedi 24 juillet, à 13 h
- *Samuel Jean – Soul, rock et funk francophone*  
Samedi 31 juillet, à 13 h
- *Jordan Poulin – chansonnier – classiques québécois et rock acoustique*  
Samedi 14 août, à 13 h
- *High 5 avec Liana Bureau – Pop acoustique*  
Samedi 21 août, à 13 h

## Séances ordinaires du conseil municipal



### YouTube

Afin de permettre à tous de visionner les séances du conseil municipal en direct ou en différé, celles-ci sont diffusées sur notre chaîne YouTube.

#### Voici l'horaire des prochaines séances.

- Mardi 29 juin 2021, à 19h30
- Mardi 27 juillet 2021, à 19 h 30
- Mardi 31 août 2021, à 19 h 30
- Mardi 28 septembre 2021, à 19 h 30

#### Posez une question par visioconférence en direct

Vous pouvez aussi le faire :

- **par clavardage en direct**, par le biais de notre chaîne YouTube. Les questions pourront être posées dès le début de la séance du conseil jusqu'à la fin de la période de questions.
- **par courriel**, avant la séance du conseil. Les citoyens qui désirent poser des questions doivent les transmettre avant 15h le jour même de la séance, à l'adresse conseil@lancienne-lorette.org

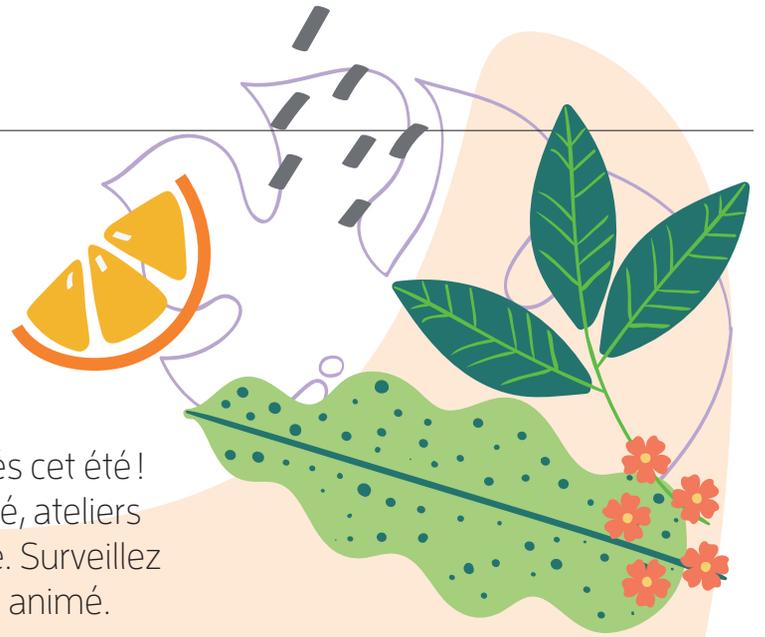
**Pour en savoir plus, pour consulter les ordres du jour et pour soumettre vos questions, visitez le [lancienne-lorette.org](http://lancienne-lorette.org).**

### La place éphémère de la Place Chaumonot

De retour cette année, la Place Chaumonot vous permettra de profiter du décor enchanteur de ce secteur de la ville. En plus des espaces verts et bancs existants, vous y trouverez des tables à pique-nique et des chaises Adirondack.

**Lieu :** 1635 rue Notre-Dame  
**Heures d'ouverture :** 8 h à 23 h

# Des parcs animés tout l'été



La Ville de L'Ancienne-Lorette propose une programmation de parcs animés cet été ! Activités libres, animation avec des moniteurs du Programme Vacances-Été, ateliers artistiques et activités sportives seront au menu de plusieurs parcs de la ville. Surveillez la programmation pour savoir à quel moment votre parc de quartier sera animé.

## Activités spéciales supervisées

### Le ateliers artistiques « Kit-bricole »

Maximum de 20 enfants

Ces ateliers sont le bon moment pour laisser aller la créativité des enfants et des plus grands. Enfants seuls ou aidés d'un parent, vous pourrez venir confectionner une œuvre personnalisée sous les bons conseils Gigi Wenger ou de La Génératrice. Tout le matériel nécessaire sera préparé pour chaque participant afin de réaliser le projet du jour.

**Âge :** 4 à 12 ans (les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un parent)

**Lundi 28 juin**  
18h30 à 19h30 avec Gigi Wenger  
Parc Cyrille Gauvin

**Lundi 5 juillet**  
18h30 à 19h30 avec Gigi Wenger  
Parc Enchanté

**Lundi 12 juillet**  
18h30 à 19h30 avec Gigi Wenger  
Parc des Chevaliers

**Lundi 19 juillet**  
18h30 à 19h30  
avec La Génératrice  
Parc de la Rigolade

**Lundi 2 août**  
18h30 à 19h30  
avec La Génératrice  
Parc de l'Envolée

**Lundi 9 août**  
18h30 à 19h30  
avec La Génératrice  
Parc des Explorateurs



### Les samedis matin animés

Le Programme Vacances-Été fait du temps supplémentaire pour 4 samedis matin cet été ! Deux animateurs seront présents pour faire des jeux avec les enfants sur place et animer le parc visité. On vous attend !

**Samedi 10 juillet**  
10 h à 12 h  
Parc Woodbury-Matte

**Samedi 24 juillet**  
10 h à 12 h  
Parc de l'Envolée

**Samedi 31 juillet**  
10 h à 12 h  
Parc de la Rigolade

**Samedi 7 août**  
10 h à 12 h  
Parc des Chevaliers



### 12 semaines de programmation sportive

Venez vous dégourdir en participant à nos activités sportives supervisées en plein air tout au long de l'été !

**Matériel à apporter (non fourni) :** tapis de yoga et bouteille d'eau.

Un maximum de 25 participants par activité sera accepté.

**Mardi 15 juin**  
**Yoga sportif**  
18h30 à 19h30  
Parc de l'Envolée

**Mardi 22 juin**  
**Yoga sportif**  
18h30 à 19h30  
Parc Cyrille-Gauvin

**Mercredi 30 juin**  
**Cardio vitalité**  
18h30 à 19h30  
Maison de la Culture (cour arrière)

**Mardi 6 juillet**  
**Cardio tonus**  
18h30 à 19h30  
Parc de la Rigolade

**Mardi 13 juillet**  
**Cardio tonus**  
18h30 à 19h30  
Parc des Explorateurs

**Mardi 20 juillet**  
**Cardio tonus**  
18h30 à 19h30  
Parc des Chevaliers

**Mardi 27 juillet**  
**Cardio tonus**  
18h30 à 19h30  
Parc de la Rivière (près des jeux d'eau)

**Mercredi 4 août**  
**Tabata sportif**  
18h30 à 19h30  
Parc Woodbury-Matte

**Mercredi 11 août**  
**Pilates full body**  
18h30 à 19h30  
Parc Enchanté

**Mercredi 18 août**  
**Entraînement de boxe tae bo**  
18h30 à 19h30  
Parc des Camarades

**Mercredi 25 août**  
**Aérobic latino**  
18h30 à 19h30  
Parc du Passant

**Mercredi 1<sup>er</sup> septembre**  
**Yo-vitalité**  
18h30 à 19h30  
Parc Cyrille-Gauvin

## Activités libres dans nos différents parcs cet été

### Les jeux géants

Disponibles en tout temps durant l'été à la place éphémère du Carrefour Notre-Dame, un jeu d'échecs et un tic-tac-toe géants seront sur place pour amuser les grands et les petits.

### Cherche et trouve !



Trois thématiques seront en rotation cet été : Les insectes, les animaux et les sports.

Regarde les images sur le grand panneau et pars dans le parc à la recherche de chaque illustration cachée ! Seras-tu capable de toutes les trouver ? Regarde attentivement partout, certaines ont trouvé une bonne cachette !

### Les insectes

**En juin :** Parc de l'Envolée  
**En juillet :** Parc des Explorateurs  
**En août :** Parc Enchanté

### Les animaux

**En juin :** Parc Woodbury-Matte  
**En juillet :** Parc des Chevaliers  
**En août :** Parc de la Rigolade

### Les sports

**En juin :** Parc des Camarades  
**En juillet :** Parc Cyrille-Gauvin  
**En août :** Parc du Passant

## Question quiz !

Envie d'aiguiser vos connaissances en culture et sport québécois ? Visitez l'un de nos parcs participants et répondez aux 15 questions indiquées sur les panneaux ! Pour valider la réponse, trouvez le panneau correspondant, ailleurs dans le parc. Les questionnaires se déplaceront d'un parc à l'autre pendant l'été.



### Quiz cinéma :

**En juin :** Parc des Explorateurs  
**En juillet :** Parc Enchanté  
**En août :** Parc de l'Envolée

### Quiz sportif :

**En juin :** Parc des chevaliers  
**En juillet :** Parc de la Rigolade  
**En août :** Parc Woodbury-Matte

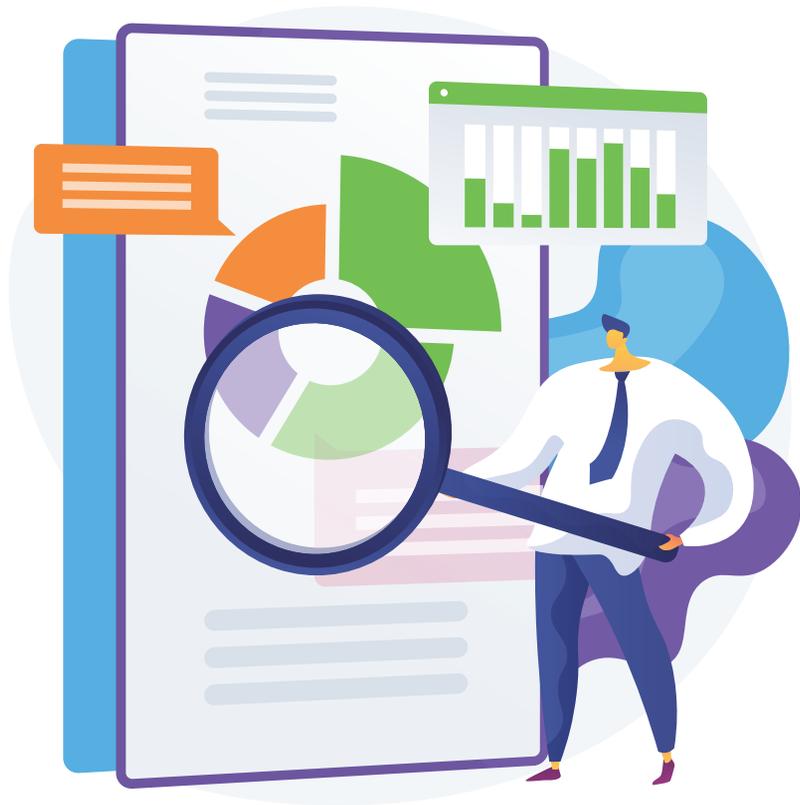
### Quiz musique :

**En juin :** Parc Cyrille-Gauvin  
**En juillet :** Parc du Passant  
**En août :** Parc des Camarades

### Quiz culture générale :

**En juin :** Parc Enchanté  
**En juillet :** Parc de l'Envolée  
**En août :** Parc des Explorateurs

**Surveillez notre page Facebook et notre site web pour tous les détails des activités !**



# Faits saillants du rapport financier 2020

Comme vous le savez, chaque année à cette période, une firme comptable vérifie les états financiers de la municipalité pour l'année se terminant au 31 décembre précédent.

La firme Lemieux Nolet, S.E.N.C.R.L, a émis un rapport sans réserve et a attesté de la conformité aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Avec des investissements totalisant 12 491 612 \$, 2020 a été une année riche en projets, principalement avec la réfection de diverses rues financée à la hauteur de 3 966 688 \$ par une subvention du programme gouvernemental FIMEAU et l'acquisition de machinerie et équipements divers.

À partir de mars 2020, alors que l'état de crise sanitaire était déclaré en raison de la pandémie de COVID-19, la Ville de L'Ancienne-Lorette a adopté une stratégie de gestion financière proactive afin d'accommoder les citoyens et les entreprises relativement au paiement des impôts fonciers.

Notre saine gestion, combinée au versement d'une aide financière gouvernementale de 1 006 215 \$ à la suite de la pandémie de COVID-19, a permis de dégager un surplus de 2 275 639 \$ pour l'exercice financier 2020. Ce montant réaffecté au budget a rendu possible, entre autres, un gel du compte de taxes pour 2021 et une augmentation du paiement comptant pour nos immobilisations.

En conclusion, l'année 2020 s'est avérée positive au plan financier et elle permet d'entrevoir le futur avec optimisme, et ce, dans l'objectif constant de vous offrir un milieu de vie de qualité, au meilleur coût.

**M. Gaétan Pageau, maire**

	Budget	Résultats
Revenus	32 314 199 \$	33 665 954 \$
Dépenses	32 314 199 \$	31 390 315 \$
<b>Surplus</b>	<b>-\$</b>	<b>2 275 639 \$</b>

## Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (surplus)

Revenus de fonctionnement	Budget	Résultats
Taxes	29 448 999 \$	29 996 730 \$
Compensations – immeubles du gouvernement, écoles et CPE	384 546 \$	388 513 \$
Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts – fonctionnement	673 240 \$	435 578 \$
Aide financière COVID-19	-\$	1 006 215 \$
Services rendus aux organismes municipaux – VDQ	104 650 \$	98 742 \$
Autres services rendus – loisirs et culture	688 865 \$	406 040 \$
Imposition de droits – mutations et permis	754 899 \$	966 938 \$
Amendes et pénalités – constats d'infraction	110 000 \$	94 139 \$
Revenus d'intérêts	112 000 \$	141 188 \$
Autres revenus	37 000 \$	131 871 \$
<b>TOTAL</b>	<b>32 314 199 \$</b>	<b>33 665 954 \$</b>

Dépenses de fonctionnement	Budget	Résultats
Quotes-parts		
Agglomération de Québec	15 572 923 \$	15 572 923 \$
Communauté métropolitaine de Québec	85 777 \$	86 243 \$
Contribution à des organismes – aide financière	92 000 \$	98 901 \$
Rémunération et charges sociales	6 531 406 \$	6 199 791 \$
Allocations de départ et de transition – Émile Loranger	-\$	128 598 \$
Autres biens et services		
Administration générale	649 141 \$	394 887 \$
Élection	-\$	168 211 \$
Sécurité publique	32 990 \$	125 900 \$
Transport (voirie)	1 624 357 \$	1 327 097 \$
Hygiène du milieu (aqueduc et égouts)	616 600 \$	590 680 \$
Aménagement, urbanisme et développement	41 970 \$	18 725 \$
Loisirs et culture	2 652 120 \$	2 272 124 \$
Services obtenus d'organismes municipaux – VDQ	344 725 \$	335 630 \$
Frais de financement sur le service de la dette		
À la charge des contribuables	1 203 863 \$	803 519 \$
À la charge du gouvernement	89 551 \$	138 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>29 537 423 \$</b>	<b>28 261 229 \$</b>

Autres dépenses de fonctionnement payées à même l'excédent accumulé (surplus)	Budget	Résultats
Frais et honoraires professionnels externes (juridiques et fiscaux) – poursuite Ville de Québec	1 000 000 \$	858 720 \$
Refonte du plan et des règlements d'urbanisme	100 000 \$	-\$
Indemnité de départ – Service du greffe	-\$	60 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 100 000 \$</b>	<b>918 720 \$</b>

Autres éléments à des fins fiscales et affectations	Budget	Résultats
Remboursement de capital sur la dette long terme	2 091 235 \$	2 091 235 \$
Immobilisations à même les revenus	852 471 \$	1 233 844 \$
Transfert du surplus accumulé		
Autres dépenses de fonctionnement	(1 100 000) \$	(918 720) \$
Quote-part TECQ – Ville de Québec	(166 930) \$	(166 930) \$
Transfert du surplus accumulé affecté pour le remboursement de la dette suite à une disposition	-\$	(15 286) \$
DCTP – frais de financement	-\$	(13 777) \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 676 776 \$</b>	<b>2 210 366 \$</b>

## Suivi de l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus)

<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>14 737 487 \$</b>
<b>Utilisations au cours de l'exercice 2020</b>	
Pelle hydraulique sur roues	(186 459) \$
Fermeture de règlements d'emprunt	(671 686) \$
Indemnité de départ – service du greffe	(60 000) \$
Frais et honoraires professionnels externes (juridiques et fiscaux) – poursuite Ville de Québec	(858 720) \$
Quotes-parts TECQ pour l'agglomération de Québec	(166 930) \$
<b>Affectations</b>	
Quotes-parts TECQ pour l'agglomération de Québec	(3 924 703) \$
Point de service – reclassement du montant inutilisé	60 598 \$
<b>Surplus au 31 décembre 2020</b>	<b>2 275 639 \$</b>
<b>Affectations au budget 2021</b>	
Dépenses non-récurrentes	(2 047 742) \$
Quote-part à l'agglomération – fonctionnement	(528 473) \$
<b>Solde de l'excédent de fonctionnement non affecté après adoption du budget 2021</b>	<b>8 629 011 \$</b>

## Endettement net à long terme de l'administration municipale au 31 décembre

	2019	2020
<b>Solde de la dette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>35 880 403 \$</b>	<b>32 856 221 \$</b>
Remboursement de capital	(3 024 182) \$	(3 092 423) \$
Financement des activités d'investissement – portion à la charge du gouvernement du Québec	- \$	3 250 000 \$
<b>Dette au 31 décembre</b>	<b>32 856 221 \$</b>	<b>33 013 798 \$</b>
Dette à la charge du gouvernement du Québec	(4 751 417) \$	(7 000 230) \$
<b>Dette nette au 31 décembre</b>	<b>28 104 804 \$</b>	<b>26 013 568 \$</b>
Activités d'investissement à financer	10 772 813 \$	15 541 931 \$
Portion des subventions à la charge du gouvernement du Québec	(3 250 000) \$	(1 983 344) \$
Somme comprise dans le surplus accumulé – solde de la dette à payer	(71 573) \$	(56 287) \$
<b>Solde de l'endettement net à long terme de l'administration municipale au 31 décembre</b>	<b>35 556 044 \$</b>	<b>39 515 868 \$</b>

## Investissements 2020

Acquisitions d'immobilisations	
Infrastructures – réfection de diverses rues – programme FIMEAU	10 260 512 \$
Autres infrastructures – conversion du réseau d'éclairage au LED	675 673 \$
Parcs et site des loisirs	76 185 \$
Bâtiments communautaires et récréatifs	92 426 \$
Véhicules	186 267 \$
Machinerie, outillage et équipements divers	1 100 254 \$
Ameublement, équipements de bureau et informatique	100 295 \$
<b>TOTAL</b>	<b>12 491 612 \$</b>
Sources de financement	
Paiement comptant d'immobilisations	1 233 844 \$
Subventions – FIMEAU et ajustement TECQ	4 277 712 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux	65 823 \$
Surplus accumulé	192 763 \$
Règlements d'emprunt	6 721 470 \$
<b>TOTAL</b>	<b>12 491 612 \$</b>

# FAITS SAILLANTS DU RAPPORT SEMESTRIEL 2021

## Des projections réjouissantes

Les résultats des premiers mois de l'année financière 2021 permettent d'entrevoir l'avenir avec optimisme.

### ► Surplus anticipé de 539 086 \$

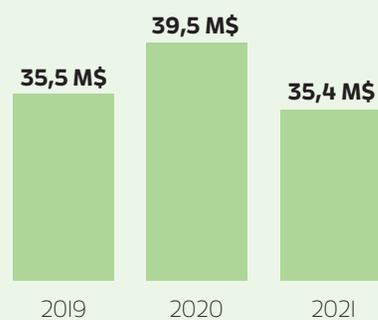
Revenus	Principaux écarts	Dépenses	Principaux écarts
Annulation de plusieurs activités sportives et culturelles	(178 000) \$	Rémunération	(239 199) \$
Location de salles	(49 000) \$	Déneigement	(217 857) \$
Demande de permis – Jules-Verne – phase II	113 000 \$	Intérêts sur refinancement – dette long terme	(130 103) \$
Autres ajustements (ex. : amendes, festival des neiges, etc.)	(62 587) \$	Autres ajustements à travers les départements	(128 514) \$
<b>TOTAL</b>	<b>(176 587) \$</b>	<b>TOTAL</b>	<b>(715 673) \$</b>

### ► Surplus accumulé de 9 855 191 \$

Suivi du surplus accumulé	Non affecté	Affecté
Solde de l'excédent au 31 décembre 2020	8 629 011 \$	6 557 205 \$
Surplus estimé au 31 décembre 2021	539 086 \$	- \$
Utilisation pour fermeture des règlements d'emprunt	(1 739 000) \$	- \$
Utilisation pour les investissements 2021	(1 359 132) \$	- \$
Affectation au budget de fonctionnement 2021	- \$	(2 771 979) \$
<b>TOTAL</b>	<b>6 069 965 \$</b>	<b>3 785 226 \$</b>

### ► Endettement total net à long terme de l'administration municipale au 31 décembre

Le même niveau d'endettement que 2019, et ce, malgré 14 M \$ d'investissements. Une diminution causée principalement par :



- L'affectation des soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés au remboursement de la dette à long terme (1,4 M \$);
- L'utilisation du surplus pour les activités d'investissements à financer provenant des années précédentes (1,7 M \$).

### ► Investissements 2021

<b>BUDGET - PTI</b>	5 028 200 \$	↑ 372 390 \$
<b>Projection</b>	5 400 590 \$	

Tous payés comptant, ou à même le surplus ou les fonds de parcs. Aucun impact sur l'endettement.

### ► Demandes d'aide financière en cours pour les investissements futurs (2022)

Programme	Infrastructure	Aide potentielle jusqu'à :	
RÉCIM	St-Vincent-de-Paul	3 356 429 \$	65 %
Aide au dév. des infrastructures culturelles	Bibliothèque	2 350 861 \$	70 %
Aide à la voirie locale	Diverses rues	2 243 020 \$	70 %

# Des couleurs et du talent plein les yeux!

Les 4 et 5 septembre prochains se tiendra le 3<sup>e</sup> Rendez-vous artistique de L'Ancienne-Lorette, **Vivart**, dans la ruelle reliant le stationnement de la bibliothèque Marie-Victorin et l'église, derrière le Point de service. Une vingtaine d'artistes et artisans seront sur place pour vous rencontrer, vous présenter leurs œuvres et discuter de leur art, de leur cheminement et de leurs inspirations.

## PROGRAMMATION :

- Kiosques des artistes et artisans.
- Kiosques d'organismes locaux.
- Animation sur place et à la bibliothèque Marie-Victorin.

Venez découvrir et admirer les talents uniques dont regorgent notre communauté et la grande région de Québec!

**Venez voir Vivart!**



# Rafrichissez-vous aux jeux d'eau du parc de la Rivière!

Situés au parc de la Rivière, les jeux d'eau offrent plaisir et rafraîchissement pour toute la famille en saison estivale. Profitez-en!



## EMPLACEMENT

Derrière la Hutte, au 1317, rue des Loisirs Est, près des terrains de tennis et de pickleball.



## HORAIRE

Accessibles tous les jours, de 8 h à 21 h.



## COÛT

Gratuit

# Club de lecture Crock-livres

Inscription **GRATUITE**

Présenté en version allégée, le club de lecture CROCK-LIVRES est de retour! Exceptionnellement sans contrôle de lecture mais toujours avec sa galaxie de cadeaux et de tirages, Crock-Livres fera voir des étoiles avec son fantastique univers de livres spécialement sélectionnés. Passez un été spatial à la bibliothèque!

Dès le 25 juin, le participant récupère son passeport à la bibliothèque et sélectionne ses premières lectures. Celles-ci sont validées par son parent à chaque tranche de 5 lectures, au moyen d'un coupon à remettre au comptoir de prêt. Des surprises attendent les jeunes après 5, 10 et 15 lectures. À la fin de l'été, plusieurs prix seront tirés au sort, dont le grand prix offert par la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien.

Les participants au club de lecture se divisent selon l'année scolaire complétée au 24 juin 2021 :

- **Crick-Crack-Crock** : Maternelle
- **Mini-Crock** : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année
- **Maxi-Crock** : 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année
- **Super-Crock** : 6<sup>e</sup> année et 1<sup>re</sup> secondaire

## INSCRIPTION

Quelques places toujours disponibles

Pour s'inscrire et participer au club, il faut être abonné à la bibliothèque Marie-Victorin et posséder un *Dossier Citoyen*. Faites vite, les places sont limitées!

Pour vous inscrire, rendez-vous sur votre *Dossier Citoyen* ou au comptoir du prêt de la bibliothèque.



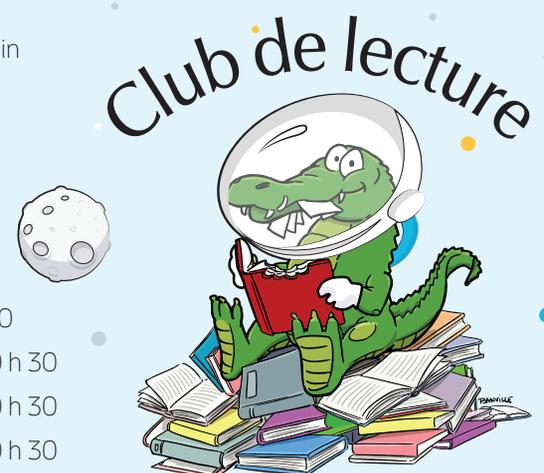
Bon été de lecture!

## INFORMATION

Bibliothèque Marie-Victorin  
418 641-6142, poste 0

## HEURES D'OUVERTURE

<b>Lundi</b>	Fermé
<b>Mardi</b>	9 h - 18 h 30
<b>Mercredi</b>	13 h 30 - 20 h 30
<b>Judi</b>	13 h 30 - 20 h 30
<b>Vendredi</b>	13 h 30 - 20 h 30
<b>Samedi</b>	9 h - 16 h
<b>Dimanche</b>	9 h - 16 h



**Crock-Livres 2021**

## Consommons intelligemment l'eau potable !



L'été, la consommation d'eau potable peut augmenter jusqu'à 40 % de plus qu'à l'habitude, d'où l'importance de sensibiliser les citoyens sur la réglementation existante et le bon usage de cette précieuse richesse naturelle.  
**EN TOUT TEMPS, IL EST INTERDIT DE GASPILLER L'EAU.**

### REPLISSAGE, ARROSAGE ET LAVAGE : Périodes et jours où c'est permis



#### Arrosage du gazon

**PROPRIÉTÉ DONT LE NUMÉRO CIVIQUE EST PAIR OU IMPAIR**

##### Arrosage automatique

Dimanche, mardi et jeudi : 3 h à 6 h (système comprenant une minuterie et une canalisation souterraine)

**PROPRIÉTÉ DONT LE NUMÉRO CIVIQUE EST PAIR**

##### Arrosage manuel (boyau d'arrosage)

**Jamais le samedi**

Dates paires (ex. : le 20 juillet) : 20 h à 23 h

**PROPRIÉTÉ DONT LE NUMÉRO CIVIQUE EST IMPAIR**

##### Arrosage manuel (boyau d'arrosage)

**Jamais le samedi**

Dates impaires (ex. : le 21 juillet) : 20 h à 23 h

**PROPRIÉTÉ DONT LE NUMÉRO CIVIQUE EST PAIR OU IMPAIR**

##### Nouveau gazon

###### Gazon ensemencé

L'arrosage du gazon nouvellement ensemencé est permis de 20 h à 23 h, tous les jours pendant les 15 jours suivant l'ensemencement.

###### Gazon en plaques (tourbe)

L'arrosage du gazon en plaques nouvellement installé peut se faire à n'importe quelle heure le jour même de sa pose et de 20 h à 23 h durant les 14 jours suivants.



#### Remplissage de piscine

**PROPRIÉTÉ DONT LE NUMÉRO CIVIQUE EST PAIR OU IMPAIR**

À noter que pour l'installation d'une piscine ou la réparation d'une toile il n'y a aucune restriction, pourvu que le niveau d'eau n'excède pas 30 cm dans la partie la moins profonde.

**À partir du 16 juin**

En tout temps



#### Arrosage de jardin, fleurs, potager, arbres et arbustes

**PROPRIÉTÉ DONT LE NUMÉRO CIVIQUE EST PAIR OU IMPAIR**

##### Arrosage manuel (boyau d'arrosage, arrosoir)

En tout temps

**PROPRIÉTÉ DONT LE NUMÉRO CIVIQUE EST PAIR OU IMPAIR**

##### Arrosage automatique

Dimanche, mardi et jeudi : 3 h à 6 h (système comprenant une minuterie et une canalisation souterraine)



#### Lavage d'entrées, allées, stationnements et véhicules

**PROPRIÉTÉ DONT LE NUMÉRO CIVIQUE EST PAIR OU IMPAIR**

Le tuyau utilisé doit être muni d'un **pistolet avec fermeture automatique**.

##### Entrées, allées et aires de stationnement

Du 1<sup>er</sup> avril au 10 mai seulement

**Exceptions :** Toute l'année pour les travaux de peinture ou de nettoyage d'une surface comportant des produits pétroliers ou des substances gommeuses.

##### Véhicules

En tout temps.

**Pour d'information sur cette réglementation valide sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, vous pouvez accéder, en tout temps, à la ligne automatisée Info Eau au 418 641-6006.**

## COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS (MONSTRES)



### JOURS DE COLLECTE

La collecte des objets encombrants est effectuée **tous les premiers lundis du mois, toute l'année.**

### DEMANDE DE COLLECTE

Pour obtenir ce service, vous devez en faire la demande auprès du Service des travaux publics, **au plus tard le vendredi précédant la collecte, à 16 h 30.**

### MODES D'INSCRIPTION

➤ À partir du **Dossier Citoyen**, dans l'onglet *Demandes*, accessible à partir de notre site Internet, à **lancienne-lorette.org**.



**Plutôt que de téléphoner, faites vos demandes de collecte en ligne. Vous éviterez ainsi les erreurs, les délais et vous aurez une preuve de votre demande, qui sera utile si un suivi est requis.**

➤ Par **téléphone**, au 418 872-8450.

### LORS DE LA COLLECTE

- C'est un service de dépannage uniquement (limite d'un mètre cube par collecte). Les matériaux de construction sont interdits. Optez pour l'Écocentre au besoin.
- Les objets doivent être déposés en bordure de votre terrain, **à moins de 2 mètres de la rue.**
- Vous devez les déposer **au plus tôt le soir précédant la collecte et au plus tard à 7 h le jour même** de la collecte.

### OBJETS ACCEPTÉS

- ✓ Chauffe-eau
- ✓ Débris de construction ou de rénovation n'excédant pas une capacité de 1 mètre cube
- ✓ Électroménagers
- ✓ Matelas
- ✓ Meubles



### OBJETS REFUSÉS

- ✗ Articles trop gros ou trop lourds pour être manipulés à bras d'homme
- ✗ Bonbonnes de propane
- ✗ Ciment, pierre, tourbe, terre, bois, souches, asphalte, pruche, sable et gravier
- ✗ Débris de terrassement (roches, terre, etc.)
- ✗ Pièces et carcasses d'autos, de motocyclettes et de motoneiges



## COLLECTE DE BRANCHES

### JOURS DE COLLECTE

La collecte est effectuée de mai à novembre.

Pour connaître les jours de collecte, consultez le calendrier municipal au [lancienne-lorette.org/ma-ville/calendrier-municipal/](http://lancienne-lorette.org/ma-ville/calendrier-municipal/)

C'est un service de dépannage uniquement (pour quelques branches et non suite à l'élagage d'arbres complets).

La collecte **débute les lundis et peut s'échelonne sur plusieurs jours** selon le nombre de demandes. Il est donc possible que vos branches soient ramassées plus tard au cours de la semaine de la collecte.



Plutôt que de téléphoner, faites vos demandes de collecte en ligne. Vous éviterez ainsi les erreurs, les délais et vous aurez une preuve de votre demande, qui sera utile si un suivi est requis.

### LORS DE LA COLLECTE

- Les branches doivent être déposées en bordure de votre terrain, **à moins de 2 mètres de la rue.**
- Vous devez les déposer **au plus tôt le soir précédant la collecte et au plus tard à 7 h le jour même** de la collecte.

**Pour être ramassées, les branches doivent respecter les normes suivantes :**

- ✓ Elles doivent être déposées en bordure de rue, **les bouts coupés face à la rue.**
- ✗ Elles ne doivent **pas avoir de branches secondaires.**
- ✗ **Aucune matière** –terre, tourbe ou autre– **ne doit y adhérer.**

### DEMANDE DE COLLECTE

Pour obtenir ce service, vous devez en faire la demande auprès du Service des travaux publics, **au plus tard le vendredi précédant la collecte, à 16 h 30.**

### MODES D'INSCRIPTION

- À partir du **Dossier Citoyen**, dans l'onglet *Demandes*, accessible à partir de notre site Internet, à [lancienne-lorette.org](http://lancienne-lorette.org).



- Par **téléphone**, au 418 872-8450.

## ÉCOCENTRES



### INFORMATION GÉNÉRALE

Pour disposer de vos matières résiduelles, cinq écocentres sont mis à votre disposition.

**Le dépôt de matières dans les écocentres est gratuit et illimité.**

En déposant vos matières à l'écocentre, vous posez un geste important pour l'environnement puisque la majorité des matières apportées peuvent être valorisées, recyclées ou réutilisées.

**Pour profiter de ce service, vous devez obligatoirement présenter une preuve de résidence parmi les suivantes :**

- Permis de conduire
- Compte de taxes de l'année en cours
- Permis de construction
- Acte notarié
- Bail
- Facture d'électricité

### LISTE DES ÉCOCENTRES

📍 **Écocentre Beauport**  
425, boulevard Raymond

📍 **Écocentre Hêtrière**  
3381, rue de l'Hêtrière

📍 **Écocentre Jean-Talon (Matrec)**  
1700, boul. Jean-Talon Ouest

📍 **Écocentre des Rivières**  
1700, rue Provinciale

📍 **Écocentre Val-Bélair**  
1472, rue Jean-Bardot

💡 **Pour en savoir plus, téléphonez au 311 ou visitez le site web de la Ville de Québec, section Écocentres.**

### Un vif succès pour l'écocentre mobile!

La visite de l'écocentre mobile du 29 mai dernier à L'Ancienne-Lorette a été fort populaire. En effet, 382 citoyens ont apporté plus de 2 800 kg de matériaux (métaux, piles et déchets d'équipements électriques et électroniques) qui ont été recueillis par l'équipe sur place.

Une initiative qui sera répétée l'an prochain!



## TRAVAUX PUBLICS

### Feux extérieurs et foyers à ciel ouvert

Les foyers extérieurs sont autorisés uniquement dans les cours latérales et arrière, à une distance minimale de 3 m de la résidence ou de toute autre construction, et à 2 m de toute ligne de propriété d'un emplacement. Le feu doit être en tout temps sous la surveillance d'un adulte, et ce, tant que les braises ne sont pas complètement éteintes.

Il est interdit d'allumer, de maintenir allumé ou

d'alimenter un feu à un endroit autre qu'un foyer extérieur. On définit un foyer extérieur comme étant un équipement muni d'une cheminée, tel un foyer, un poêle ou tout autre appareil ou installation dont l'âtre et la cheminée sont munis d'un pare-étincelles.

**ATTENTION!**

Il est strictement défendu de faire brûler des substances en plein air (déchets, feuilles mortes, cannettes, articles en plastique, en vinyle ou en caoutchouc, meubles, vêtements, etc.) car la fumée et les émanations dégagées polluent l'environnement en plus d'incommoder le voisinage.

### Tonte de gazon

Le gazon bien coupé fait souvent la fierté de son propriétaire et un gazon frais coupé est bien agréable à humer, mais la tonte s'avère parfois une source de frustration et de discorde entre voisins qui n'ont pas les mêmes habitudes de vie ou les mêmes horaires.

Ces travaux sont donc soumis à une réglementation municipale. En effet, la tonte de gazon est permise uniquement à des périodes précises afin que tous les citoyens puissent profiter de l'été dans le respect, l'harmonie et la quiétude.

### Horaire de tonte

**Lundi au vendredi :** 7 h à 21 h  
**Samedi et dimanche :** 9 h à 17 h

# Info-travaux : rue Notre-Dame



Vous l'avez sûrement remarqué, la Ville de L'Ancienne-Lorette procède cet été à des travaux majeurs de réfection de la rue Notre-Dame, entre la rue du Passant et la rue Père-Chaumonot.

En plus du remplacement localisé des réseaux d'égouts et d'aqueduc, ainsi que la réfection complète de la chaussée, la Ville profite de l'occasion pour procéder à l'élargissement du trottoir et à l'embellissement de cette artère principale. Des arbres et de la verdure seront plantés, de nouveaux luminaires installés et du mobilier urbain ajouté. Cette cure de rajeunissement sera profitable pour tous les résidents et commerçants du secteur ainsi que pour l'ensemble des Loretains.

## Calendrier des travaux

Débutés en mai dernier, les travaux se termineront approximativement le 20 août. Ils sont divisés en secteurs et en quatre phases consécutives; la durée des travaux pourra varier selon chacune :

- **Phase 1** De la rue du Passant à la rue Saint-Jacques
- **Phase 2** Intersection Rue Notre-Dame / Rue Saint-Jacques
- **Phase 3** Rue Saint-Jacques à la rue Père-Chaumonot
- **Phase 4** Rue Père-Chaumonot jusqu'à devant le Pavillon Notre-Dame

**La rue Notre-Dame est fermée à la circulation automobile par sections, selon les phases décrites ci-contre, et des détours sont nécessaires. L'accès aux commerces et aux résidences est maintenu en tout temps.**

## Information

 Consultez l'état des travaux sur notre site web, au [lancienne-lorette.org/rues/travaux/](http://lancienne-lorette.org/rues/travaux/).

# Gestion animalière Principaux règlements en vigueur

Depuis le 30 juin 2020, de nouvelles règles concernant la gestion et le contrôle des chiens sont en vigueur à la suite de l'adoption du Règlement no 348-2020 relatif à la garde, au contrôle et au bien-être animal.

En voici quelques-unes :

## PROMENADE DES CHIENS

- Dans un endroit public, sauf dans le cas d'exceptions prévues au Règlement :
  - Un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser.
  - Un chien doit en tout temps être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre.
  - Un chien de plus de 20 kg doit en tout temps porter un licou ou un harnais attaché à sa laisse.



## NOMBRE D'ANIMAUX PERMIS

- Quatre animaux sont permis (chats(s)/chiens(s)) par résidence.
  - Le maximum de chien(s) est de 3 et le maximum de chat(s) est de 3.



D'autres règlements sont en vigueur. Veuillez consulter le site web de la Ville de L'Ancienne-Lorette afin d'en prendre connaissance.



## Les bonnes pratiques à adopter en tout temps :

- Ramasser les besoins du chien, dans les sentiers boisés comme dans la rue.
- Respecter les autres usagers lors des promenades, notamment en évitant que votre chien puisse entrer en contact avec ceux-ci sans leur consentement.
- Demeurer en contrôle de son chien.

## Une aire d'exercice canin? Votre avis compte!

Au cours des prochaines semaines, la Ville de L'Ancienne-Lorette consultera sa population afin de mieux connaître ses besoins et ses attentes face à la mise en place d'une aire d'exercice canin sur le territoire. Que vous soyez propriétaire de chien ou non, ce sera l'occasion de vous exprimer.

À suivre sur nos réseaux sociaux et sur la plateforme [ensemble.lancienne-lorette.org](http://ensemble.lancienne-lorette.org)

# PERMIS ET CERTIFICATS

**La Ville de L'Ancienne-Lorette demande à ses citoyens de se conformer à des normes spécifiques afin de conserver une cohésion et une harmonie communautaire.**

**Ces normes et règlements visent, entre autre, certains travaux de construction.**

Les informations mentionnées ici sont un résumé des principales normes et sont sujettes à changement en tout temps. Avant de débuter un projet, assurez-vous de consulter les dernières informations, au [lancienne-lorette.org](http://lancienne-lorette.org).

## PERMIS ET CERTIFICATS



**Consultez la liste suivante afin de savoir si vos travaux nécessitent ✓ ou ne nécessitent pas ✗ un permis, un certificat d'autorisation ou un certificat d'occupation.**

- ✓ Construction d'un bâtiment principal (résidence, commerce, institution, usine, etc.)
- ✓ Agrandissement d'un bâtiment principal
- ✓ Ajout/retrait d'un logement
- ✓ Ajout d'un logement bigénérationnel
- ✓ Construction ou agrandissement d'un garage ou d'un abri d'auto
- ✓ Transformation d'un bâtiment (modification de la pente de toit, ajout de nouvelles ouvertures, construction d'un porte-à-faux, etc.)
- ✓ Déplacement/démolition d'un bâtiment
- ✓ Aménagement et agrandissement d'une aire de stationnement
- ✓ Remblai/déblai dans un milieu riverain
- ✓ Modification à l'usage d'un immeuble (nouveau commerce ou retrait d'un commerce)
- ✓ Opération de lotissement
- ✓ Piscine (hors-terre ou creusée)
- ✓ Affiche/enseigne et panneau publicitaire
- ✗ Rénovation intérieure (cuisine, salle de bain, salon, chambre, sous-sol, etc.)
- ✗ Rénovation de la toiture, si on conserve la même volumétrie de la charpente
- ✗ Changement de matériaux de revêtement

- ✗ Cabanon
- ✗ Poulailier, nécessite en revanche de signer une attestation de travaux
- ✗ Pavage d'une aire de stationnement
- ✗ Spa
- ✗ Balcon, patio, auvent ou terrasse
- ✗ Coupe d'un arbre, néanmoins vous devez conserver au moins un arbre en devanture de votre propriété.

Veillez prendre note qu'il est toujours important de valider si l'arbre appartient à la Ville lorsque celui-ci se trouve à proximité de la rue ou du trottoir. Dans le doute, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418 641-6127, poste 1155.

- ✗ Clôture, haie et muret.



Même si un permis ou un certificat n'est pas requis, certains règlements sont toutefois applicables.

Consultez les fiches de règlement disponibles en en ligne, à [lancienne-lorette.org/permis-et-reglements/fiches-explicatives/](http://lancienne-lorette.org/permis-et-reglements/fiches-explicatives/).

## DÉLAI DE DÉLIVRANCE D'UN PERMIS



Le délai pour la délivrance d'un permis ou d'un certificat varie entre **2 et 30 jours**, selon la nature du projet, la période de l'année et si la demande est complète.

Ce délai ne s'applique pas aux dossiers qui doivent transiter par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) et le conseil municipal, comme les demandes de dérogations mineures et celles assujetties à un plan d'implantation et d'intégration architectural (P.I.A.).

## Soumettre une demande de permis ou de certificat en ligne

**Avant de débuter votre demande, assurez-vous que votre projet respecte la réglementation en vigueur.**

Le service en ligne permet à la population de soumettre de manière confidentielle une demande de permis ou de certificat d'autorisation à la Ville en tout temps, de trouver toute l'information, d'en acquitter les frais et de suivre l'évolution de la demande sans se déplacer.

**Pour débuter une demande en ligne, consultez le :**



[lancienne-lorette.org/permis-et-reglements/permis/](http://lancienne-lorette.org/permis-et-reglements/permis/)





# Explore L'Ancienne-Lorette

Application disponible sur Android et iOS!

Téléchargez l'application Explore L'Ancienne-Lorette et partez à la découverte de la ville de façon inédite!

Équipé de votre téléphone intelligent ou de votre tablette, vous prendrez plaisir à sillonner les rues et les parcs de L'Ancienne-Lorette! Deux rallyes ludiques et interactifs ont été préparés par l'équipe de Défi Évasion. Un rallye familial et un deuxième plus difficile pour ceux qui souhaitent relever un défi plus corsé. Un troisième défi sera également disponible pour les amateurs de sport et d'entraînement. Selon votre niveau de conditionnement physique, vous pourrez choisir le défi sportif à réaliser à chaque étape. C'est gratuit et vous pouvez en profiter en tout temps pendant l'été!



## 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation de L'Ancienne-Lorette

# Souvenirs recherchés!

L'année 2023 marquera le 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation de L'Ancienne-Lorette et nous commençons déjà à penser aux festivités qui souligneront ce moment important.

La Ville est donc à recherche d'archives qui permettront de documenter et d'illustrer l'évolution de notre communauté au fil des décennies.

### Loretains, nous avons besoin de vous!

Vous avez des photos, des documents, des objets qui témoignent du passé? Vous avez des anecdotes, des témoignages ou des souvenirs à partager? Nous aimerions beaucoup en prendre connaissance dès cet été!

Communiquez avec nous par téléphone ou par courriel, en donnant une brève description du souvenir en votre possession. Un membre de notre équipe vous rappellera afin d'en savoir plus. Il pourra même vous rencontrer, si désiré, pour recueillir vos témoignages.

**Téléphone** (Boîte vocale – laissez un message détaillé) :

418 641-6127, poste 7668

**Courriel** : 350@lancienne-lorette.org

## Emplois

La Ville de L'Ancienne-Lorette recrutera bientôt du **personnel électoral** en prévision de l'élection de novembre prochain. Vous désirez participer au bon déroulement de l'élection? Nous aurons besoin de vous!

Le recrutement du personnel débutera en août prochain. Abonnez-vous à notre infolettre afin d'en être informé!



# D'ÊTRE LORETTAINS

# J'ACHÈTE local



Encourageons l'achat local



# Une année virtuelle pour les cadets de l'air de l'Escadron 921

La pandémie a nécessité une réorganisation de plusieurs activités communautaires, dont celles de l'Escadron 921 Optimiste de L'Ancienne-Lorette, qui a vécu un virage 100 % virtuel. Depuis le mois de septembre, pour la première fois de son histoire, les activités sont adaptées à 100 % en virtuel afin de maintenir actif ce programme destiné aux jeunes de 12 à 18 ans.

L'équipe du 921 a su transformer plusieurs activités réalisées habituellement sur le terrain, telles que la survie pour équipage de vol, les activités sportives, le dîner régimentaire, les parades ainsi que plusieurs formations complémentaires, en une expérience virtuelle permettant de maintenir la motivation des jeunes tout en conservant la même qualité d'instruction.

Grâce à ces activités, les cadets ont pu maintenir leur lien avec les autres membres de l'Escadron, tout en continuant de se développer au fil des semaines.

Les cadets ont pu démontrer leur savoir-faire et leur motivation à plusieurs occasions en cours d'année et ont réalisé de nombreux exploits, dont :

- La participation active à l'organisation d'activités virtuelles hebdomadaires de biathlon destinées aux jeunes de toute la région de Québec.
- Les cadets du 921 ont terminé en deuxième position en avril et en troisième position en mars au défi de biathlon de la région de Québec, visant à cumuler en équipe le plus grand nombre de kilomètres parcourus à la course, en ski de fond, à vélo ou tout autre moyen de transport actif.
- Le caporal Charles Beurivage a terminé en troisième position au défi de musique regroupant des cadets de plusieurs régions du Québec, lors du Programme d'activité des cadets durant la semaine de relâche.
- La qualification de deux cadets en tant que reporters à la suite d'une formation officielle. Ils ont d'ailleurs rédigé plusieurs contenus visant à promouvoir l'Escadron, publiés dans plusieurs médias régionaux et même nationaux.

- La participation du Sergent Perrine Yode au concours national d'art oratoire de la Ligue des cadets, une première dans l'histoire de l'Escadron.

**Les défis ont été nombreux, mais relevés avec brio. Tout au long de l'année, la participation de tous les cadets était primordiale au bon fonctionnement des activités.**

Le 15 mai 2021, l'année s'est terminée avec la revue annuelle visant à récompenser le travail et la progression des jeunes par la remise de plusieurs prix et distinctions. Plusieurs invités spéciaux, dont M. Gaétan Pageau, maire de L'Ancienne-Lorette, ont également participé en préparant une vidéo diffusée lors de la parade.

L'heure est maintenant à la planification des festivités du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Escadron 921. Toute l'équipe espère que vous serez présents l'automne prochain pour une autre année pleine de nouvelles aventures, puisque à l'Escadron 921, on continue de s'envoler vers l'excellence !

*Sergent Alek Guitard, cadet reporter  
Capitaine Johanne Fortin*



Les cadets de l'Escadron 921 participant à une activité virtuelle de survie en forêt, chacun chez soi afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur au moment de l'activité.

**CONCOURS**

## Mon potager, ma fierté !

Le Jardin communautaire vous propose un concours amusant visant à partager, en image, ce que vous faites pousser cet été !



**À la fin de l'été, de nombreux prix en lien avec le jardinage potager seront offerts parmi les participants !**

Que vous cultiviez en bac, en terre, en pot, sur le balcon, à l'intérieur, à l'avant de la maison, en famille ou à votre travail, on veut le voir ! Laissez aller votre créativité potagère et envoyez-nous vos photos tout au long de l'été.

**Visitez notre site web pour partager vos photos !**  
[jardinancienlorette.wordpress.com](http://jardinancienlorette.wordpress.com)

**Jardin communautaire**  
de L'Ancienne-Lorette

### RESTEZ CONNECTÉ !

Abonnez-vous à notre page Facebook pour en apprendre plus sur le Jardin communautaire et la culture potagère : [facebook.com/jardincommunautaireAL](https://facebook.com/jardincommunautaireAL)

Devenez membre de notre nouveau groupe Facebook pour partager entre jardiniers lorettains, quel que soit votre niveau de connaissances sur le jardinage : [facebook.com/groups/jardinierslorettains](https://facebook.com/groups/jardinierslorettains)

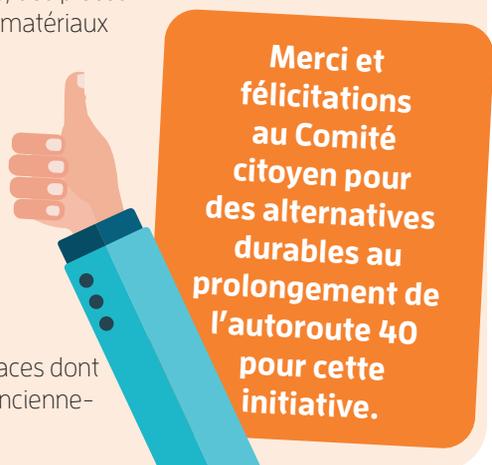


## Initiative citoyenne pour le nettoyage des boisés et de la rivière Lorette

En avril dernier, plusieurs citoyens se sont mobilisés pour l'environnement et l'amélioration de notre milieu de vie collectif en participant à une activité de nettoyage des boisés et de la rivière Lorette dans le secteur des sentiers situés entre la rue Notre-Dame et le parc des Camarades (St-Olivier).

Des déchets de toutes sortes ont été ramassés, par exemple, du filage électrique, des pneus, de la styromousse, des pièces métalliques, des toiles de plastique, des matériaux de plastique, des matériaux de construction, des bouteilles et même une carcasse de voiture.

Nos espaces verts constituent notre richesse collective à titre de Loretains. Nous vous invitons à agir concrètement en sensibilisant, lorsque l'occasion s'y présente, tous les utilisateurs de nos sentiers et espaces boisés à l'importance de prendre soin de ces espaces dont nous avons la chance de bénéficier à L'Ancienne-Lorette.



**Merci et félicitations au Comité citoyen pour des alternatives durables au prolongement de l'autoroute 40 pour cette initiative.**



## Des mesures concrètes pour l'intégration des personnes handicapées

Dans le cadre des services rendus directement à la population, la Ville de L'Ancienne-Lorette applique de façon responsable et proactive des mesures concrètes afin d'atteindre ses objectifs en matière d'intégration des personnes handicapées.

La Ville produit chaque année un plan d'action à l'égard des personnes handicapées qui présente le bilan des mesures prises, ainsi que celles à prendre en ce qui concerne l'adaptation sociale des personnes handicapées.

Voici un aperçu des actions ciblées pour 2020-2021 :

**Service des travaux publics :** Faire le nécessaire pour que tous les bâtiments municipaux soient accessibles et sécuritaires pour tous les usagers. Une attention particulière est portée afin d'identifier et d'éliminer tout obstacle pouvant restreindre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

**Service des loisirs :** Rendre ses activités accessibles au plus grand nombre de personnes. Que ce soit par le biais du Programme d'accompagnement pour les enfants aux besoins particuliers du Programme Vacances-Été, de l'Aquagym Élise Marcotte ou de ses activités

sportives, le Service des loisirs tente de diminuer les obstacles à l'intégration des personnes handicapées afin d'augmenter la qualité de vie des citoyens ayant un handicap.

**Service des communications :** Amorce du processus d'amélioration de l'accessibilité du site web pour les personnes ayant un handicap visuel.

**Service de l'urbanisme :** Sensibilisation auprès des promoteurs afin d'encourager une pratique responsable en matière d'accessibilité universelle.

**Bibliothèque Marie-Victorin :** 1742 livres numériques, 406 livres audio, 76 livres audionumériques, 691 livres à gros caractères et 5 livres en braille font partie de la collection offerte aux abonnés. Celle-ci est continuellement bonifiée, au grand plaisir des usagers.

## Comment pouvons-nous vous aider ?

Vous êtes une personne handicapée ou vous en connaissez une ? N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions afin d'améliorer nos services !



À L'Ancienne-Lorette, nous sommes une ville unie et unique !

## Horaire des services municipaux

### Bureaux administratifs et travaux publics

- Lundi au vendredi : 8h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
- Samedi et dimanche : Fermé

**Information :** 418 872-9811

### Bibliothèque Marie-Victorin

Consultez l'horaire au [lancienne-lorette.org/bibliotheque-marie-victorin](http://lancienne-lorette.org/bibliotheque-marie-victorin)  
**Information :** 418 641-6142

### Aquagym Élise Marcotte

Consultez l'horaire au [lancienne-lorette.org/aquagym](http://lancienne-lorette.org/aquagym)  
**Information :** 418 614-1907

### Jours fériés

Les bureaux administratifs de l'hôtel de ville et des travaux publics seront fermés lors des jours fériés suivants :

- Fête nationale du Québec (24 juin)
- Fête nationale du Canada (1<sup>er</sup> juillet)
- Fête du travail (6 septembre)

**Pour toute urgence :**  
418 872-8450

# Report des dates de paiement des taxes pour 2021

Dans le contexte que nous connaissons et qui perdure, nous sommes conscients que les défis sont nombreux, notamment sur le plan financier. Afin de vous accompagner en cette période difficile, nous vous offrons la possibilité de reporter le paiement des taxes municipales à des dates ultérieures, et ce, sans frais ni intérêt.

La Ville de L'Ancienne-Lorette vous offre ainsi la possibilité, si vous le désirez, de reporter les dates des quatre versements égaux, sans frais, ni intérêt, aux dates suivantes :

- Versement du 4 mars 2021 : reporté au 3 juin 2021
- Versement du 6 mai 2021 : reporté au 5 août 2021
- Versement du 15 juillet 2021 : reporté au 16 septembre 2021
- Versement du 23 septembre 2021 : reporté au 25 novembre 2021

## PRIVILÉGIONS LES PAIEMENTS EN LIGNE

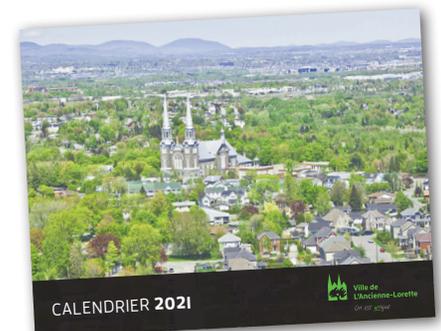
Dans le contexte actuel, nous vous invitons à privilégier le paiement en ligne pour vos versements plutôt que le paiement par chèque. Vous pouvez adhérer aux prélèvements automatiques ou opter pour le paiement par Internet. Pour plus d'informations, visitez la section Taxes municipales de notre site Internet.



## Calendrier municipal 2021

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						2			2			6			2			6		
3	4	5				9	7	8	9			13	7	8	9			13		
10		12				16	14	15	16			20	14	15	16			20		
17	18	19				23	21	22			27	21	22	23			27			
24	25					30	28						28	29						
31																				
AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						3						1			1			5		
4		6				10	2		4			8	6		8			12		
11	12	13				17	9	10	11			15	13	14	15			19		
18	19	20				24	16		18			22	20		22			26		
25	26						23	24				29	27	28						
							30	31												
JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						3	1		3			7						4		
4		6				10	8	9	10			14	5		7			11		
11	12	13				17	15		17			21	12		14			18		
18		20				24	22	23	24			28	18		21			25		
25	26					31	29	30					26	27						
OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						2			2			6						4		
3						9	7	8	9			13	5		7			11		
10	11	12				16	14	15	16			20	12	13				18		
17		19				23	21	22	23			27	19	20	21			25		
24	25	26				30	28	29					26	27	28					
31																				

## À conserver



### Consultez le calendrier municipal complet en ligne!

Vous y trouverez :

- Les dates importantes à retenir pour toute l'année (événements, dates limites, séances du conseil municipal, etc.)
- Les dates des collectes (ordures, recyclage, encombrants, branches, résidus verts)
- Les coordonnées des installations municipales
- La carte des zones des Opérations hivernales
- Les coordonnées des organismes communautaires

Pour le consulter et le télécharger, visitez le [lancienne-lorette.org/ma-ville/calendrier-municipal/](http://lancienne-lorette.org/ma-ville/calendrier-municipal/)

- Collecte des ordures ménagères  
Selon la journée habituelle de chaque secteur
- Collecte des objets encombrants (monstres)  
Inscription requise au plus tard le vendredi précédant la collecte, à 16 h 30.
- Collecte des matières recyclables  
Selon la journée habituelle de chaque secteur
- Séance du conseil municipal  
Diffusée en direct sur Youtube, à 19 h 30
- Collecte des résidus verts  
Selon la journée habituelle de chaque secteur.
- Collecte de branches